

**L'INCLUSION DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP DANS LES
PROJETS DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

Points clés de l'atelier

Il existe différents types de handicap : sensoriel, moteur, cognitif, psychique, maladie mentale, polyhandicap. Un handicap peut être perçu différemment en fonction du contexte (par exemple, un Indonésien mesurant 1m90 alors que la moyenne est de 1m60 : passer les portes représente un risque permanent).

Mener un projet de coopération internationale dans le domaine du handicap est plus complexe qu'un projet dans le domaine de l'eau ou de l'éducation, car il n'est pas perçu comme un besoin essentiel en fonction des contextes d'intervention.

Si vous souhaitez recruter une personne handicapée dans votre organisation, vous pouvez passer par CAP emploi, qui est le référent dans ce domaine.

Il est possible, au-delà de 15 salariés, d'avoir un référent handicap au sein de son organisation.

Il est important lors du recrutement de bien cerner le handicap de la personne pour savoir si votre organisation a la capacité de l'accueillir. Il existe des guides d'entretien, par exemple, pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, mais qui fonctionnent pour tout type de handicap.

Intervenant



Contact

ICOMProvence :
contact@icomprovence.net

